

Postulat pour la création d'une « coopérative solaire » permettant d'encourager la pose de capteurs photovoltaïques

Le rayonnement solaire sur la terre correspond à 2'850 fois la consommation mondiale actuelle, l'énergie éolienne à 200 fois cette dernière, la biomasse 20 fois, la géothermie 20 fois, l'énergie hydraulique 1 fois. Or, paradoxalement, l'énergie qui a le plus fort potentiel est encore la plus cher aujourd'hui. En effet, suivant la grandeur des installations le coût du KWH photovoltaïque se situe entre Fr 0.50 et Fr 0.65. Pourtant, comme en témoigne une étude de l'AIE (Agence Internationale de l'Energie), l'évolution des technologies et des processus industriels permettent d'envisager que le prix de revient du KWH tombera à Fr 0.20 d'ici 2030, soit environ le prix payé actuellement par les abonnés.

Dans ces circonstances, compte tenu du rôle déterminant que l'électricité va être appelée à jouer ces prochaines décennies, mais aussi du fait que notre Canton ne produit que le quart de l'énergie électrique qu'il consomme, il apparaît opportun que la production électrique d'origine photovoltaïque soit encouragée.

Actuellement, la Confédération soutient la pose de panneaux photovoltaïques en s'engageant à racheter cette énergie au prix coûtant (RPC), soit environ à Fr 0.65/KWH. Néanmoins, les budgets limités accordés n'ont pas permis de financer tous les projets annoncés. Actuellement, SWISSGRID en charge de gérer ces budgets, dispose d'une importante liste de projets en attente de financement et de réalisation que les compléments de budget fédéraux votés récemment ne réussiront pas à résorber.

Le but de ce postulat d'encourager la production d'électricité verte d'origine photovoltaïque en créant une coopérative, à but non lucratif, dont la mission sera d'aider à financer des projets photovoltaïques dans la mesure où au moins 50% des surcoûts sont pris en charge par les détenteurs des projets eux-mêmes, les 50 autres pour cents faisant l'objet d'une subvention cantonale.

Il est souhaité que la coopérative puisse disposer d'un budget annuel qui se renouvelle au fil des années, mais il est également prévu que la coopérative inscrive chaque projet sur la liste d'attente mentionnée précédemment et qu'en cas d'acceptation d'un projet par Swissgrid, les montants ainsi versés permettent de libérer de nouvelles capacités d'investissements qui peuvent servir à réaliser immédiatement de nouveaux projets.

De façon à augmenter encore les possibilités d'investissement de la coopérative, les certificats verts de toutes les installations non prises en charge par Swissgrid seront valorisées sur le marché des certificats verts.

Le mécanisme est prévu d'être mis à disposition des particuliers, mais aussi des entreprises ou des institutions exerçant leurs activités dans le Canton. Il devrait permettre la réalisation de projets de petites (jusqu'à 4 KW), moyennes (jusqu'à 100 KW) et grandes importances (supérieures à 100 KW), dans une proportion à définir.

Pour sélectionner les projets, on pourrait envisager de les analyser sur une base multicritères de façon à ce que les projets retenus en priorité soient les plus efficaces tout en présentant une valeur qualitative particulière. Mais on pourrait également envisager de prendre en compte le fait qu'une ou plusieurs autres mesures d'efficacité énergétique sont prévues en complément. Pour les projets d'importance moyenne et grande, le niveau de l'aide demandée pourrait également être un critère pris en compte. (Contrairement au système de la Confédération qui prévoit essentiellement que « les premiers arrivés sont les premiers servis »).

Compte tenu de la complexité du domaine, tant sur le plan technique que sur le plan des financements, la coopérative devrait pouvoir également être un outil au service des Communes qui le souhaitent. Elle pourrait les aider à promouvoir le solaire photovoltaïque sur leur territoire en fonction de leur propre politique en matière de développement durable, par exemple en mettant à leur disposition une partie des outils dont elle dispose pour remplir sa mission de coopérative solaire ou de conduire les projets que les Communes souhaiteraient développer spécifiquement.

Jaques Perrin
Député

Lausanne, le 12 octobre 2010

- pas de développement
- passage préalable en commission
- nombre de signatures : 21

Liste des députés signataires - état au 24 août 2010

Abbet Raphaël	Cachin Jean-François	Dolivo Jean-Michel
Aebi Jean-Robert	Caplini Christa	Ducommun Philippe
Aellen Catherine	Capt Gloria	Dufour Claude-Eric
Amarelle Cesia	Chapalay Albert	Durussel José
Amstein Claudine	Chappuis Laurent	Duvoisin Ginette
Ansermet Jacques	Chatelain André	Epars Olivier
Apothéloz Stéphanie	Chevalley Christine	Fardel Claude-André
Attinger Doepper Claire	Chevalley Edna	Favez Jean-Michel
Aubert Mireille	Chevalley Isabelle	Favrod Pierre-Alain
Baehler Bech Anne	Cherix François	Feller Olivier
Ballif Laurent	Chollet Jean-Luc	Ferrari Yves
Bally Alexis	Chollet Jean-Marc	Flora-Guttmann Martine
Bavaud Sandrine	Christen Jérôme	Freymond Cantone Fabienne
Bernhard Maximilien	Clot Bertrand	Gaille Pierre-André
Berseth Verena	Cornamusaz Philippe	Gay Valotton Michèle
Bolay Guy-Philippe	Cornaz-Rovelli Valérie	Girardet Lucas
Bonjour Eric	Courdesse Régis	Giardon Julien
Bonny Dominique-Richard	Debluë François	Glutz Félix
Borel Bernard	Décosterd Anne	Golaz Florence
Borloz Frédéric	Depoiser Anne-Marie	Golaz Olivier
Bory Marc-André	Deriaz Philippe	Gorrite Nuria
Bottlang-Pittet Jaqueline	Desmeules Michel	Grandjean Pierre
Brélaz François	Despot Fabienne	Grobéty Philippe
Buffat Marc-Olivier	Devaud Grégory	Grognoz Frédéric
Buffat Michaël	Dind Claudine	Guignard Jean

Liste des députés signataires – état au 24 août 2010

Guignard Pierre	Meyer Roxanne	Rochat Nicolas
Haenni Frédéric	Miéville Michel	Rostan Jacqueline
Haldy Jacques	Modoux Philippe	Roulet Catherine
Haury Jacques-André	Monod Alain	Ruey-Ray Elisabeth
Hurni Véronique	Montangero Stéphane	Saugy Roger
Jaquet-Berger Christiane	Mossi Michele	Savary Marianne
Jaquier Rémy	Mouquin Michel	Schwaab Jean Christophe
Jobin Philippe	Nicolet Jacques	Schwaar Valérie
Jungclaus Delarze Suzanne	Pache Rémy	Schwab Claude
Junod Grégoire	Papilloud Anne	Silauri Alessandra
Kappeler Hans Rudolf	Payot François	Sonnay Eric
Kernen Olivier	Pernoud Pierre-André	Sordet Jean-Marc
Labouchère Catherine	Perrin Jacques	Surer Jean-Marie
Mahaim Raphaël	Pertusio Mario-Charles	Truffer Jean-Jacques
Maillefer Denis-Olivier	Pidoux Jean-Yves	Uffer Filip
Mange Daniel	Pidoux Pierre-André	Venzelos Vassilis
Manzini Pascale	Poncet Gabriel	Villa Sylvie
Marendaz André	Randin Philippe	Volet Pierre
Martinet Philippe	Rapaz Pierre-Yves	Vuillemin Philippe
Mattenberger Nicolas	Rau Michel	Waither Eric
Mayor Olivier	Reichen Gil	Weber-Jobé Monique
Maystre Tinetta	Renaud Michel	Wehrli Laurent
Melly Serge	Rey-Marion Alette	Wyssa Claudine
Mercier Pierre-Alain	Reymond Philippe	Yersin Jean-Robert
Métraux Béatrice	Rithener Christiane	Zwahlen Pierre